

Article 17 de l'arrêté du 14 mai 2019 relatif aux travaux hyperbares effectués en milieu subaquatique (mention A)

Date de mise à jour : 18 Avril 2023

Notre analyse

Cet article définit les différentes méthodes de plongée auxquelles peuvent recourir les scaphandriers.

La méthode la plus employée par les scaphandriers est celle du narguilé. L'opérateur est directement relié à la surface par un ombilical qui lui apporte les gaz respirables à volonté et lui permet également de disposer d'une communication permanente avec le surveillant en surface.

La plongée en bulle permet au scaphandrier d'être amené directement sur son site d'emploi avec moins d'effort. La méthode est employée de manière privilégiée pour les profondeurs importantes avec ou sans courant.

La plongée "système" permet aux opérateurs de rester à la pression d'emploi plusieurs jours pour effectuer des travaux à grande profondeur.

La plongée "autonome" est une méthode dérogatoire. Elle ne peut être employée que pour des situations étudiées lors d'une mise en danger du scaphandrier en plongée narguilé.

Article 17 de l'arrêté du 14 mai 2019 relatif aux travaux hyperbares effectués en milieu subaquatique (mention A)

On entend par :

Plongée à partir de la surface : méthode de plongée pour laquelle l'opérateur intervenant en milieu hyperbare est directement relié à la surface par un dispositif d'alimentation en mélange respiratoire dénommé « narguilé » ;

Plongée à partir de dispositif immergé : méthode de plongée pour laquelle l'opérateur intervenant en milieu hyperbare est relié à l'un des dispositifs immergés suivants :

- la plongée en bulle : méthode de plongée utilisant une structure semi-ouverte immergée dénommée « bulle », reliée à l'installation de surface par un câble porteur. Alimentée en air ou en mélange respiratoire par un ombilical depuis la surface, la bulle, qui comprend une zone à sec dans sa partie supérieure, joue un rôle d'ascenseur en emmenant un ou deux opérateurs intervenant en milieu hyperbare sur le fond et constitue un abri pour ces opérateurs au voisinage de la zone d'intervention et pendant la décompression. Pendant la phase d'immersion, l'opérateur intervenant en milieu hyperbare est relié à la bulle par un narguilé ;

- la plongée à l'aide d'un système : méthode de plongée dans laquelle les moyens mis en œuvre permettent le transfert sous pression, à l'aide d'une tourelle ou d'un autre moyen de travail équivalent, de l'opérateur intervenant en milieu hyperbare entre le chantier immergé et une installation hyperbare.

Plongée en scaphandre autonome : méthode pour laquelle l'opérateur intervenant en milieu hyperbare porte sur lui sa réserve de gaz respiratoire indépendamment de toute autre source d'alimentation.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Questions / Réponses de la Direction générale du travail sur la prévention des risques liés au milieu hyperbare - 30 octobre 2020

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Je travaille dans un environnement hyperbare

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)